

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-582577

147456

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00683

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AOUAD M'HAMED

Date de naissance :

11-12-1943

Adresse :

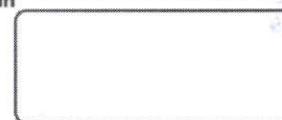
ESG R^e DE BORDEAUX ET^e 5
APP^e 4^e 10 CASA BLANCA

Tél. :

Total des frais engagés : 670,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

AOUAD M'HAMED Age: 79ans

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

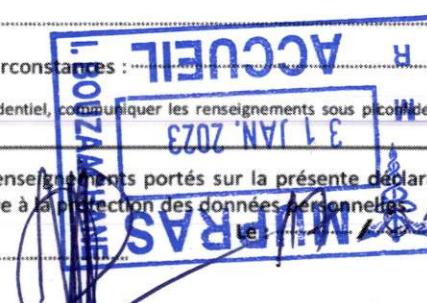
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA, 31 JAN. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/2023	C2	300,00		INP : 991358129

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
les Bordes	2010-01-01

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Noureddine ELMGHABBAR

NEPHROLOGUE

Titulaire du C.E.S

Diplômé de l'Université de Lyon

Ex : Attaché au C.H.U de Lyon

Chef de service à la Polyclinique CNSS



الدكتور نور الدين المغرب

إخلاصي في أمراض الكلى

الكلية الإكلينيكية

خريج جامعة ليون

سابقا، ملحق بالمستشفى الجامعي بليون

رئيس قسم أمراض الكلية بمصحة ص. و. ض. ج

Casablanca, le 13/12/2008

AOUD Nader

سليمان

- ECRU + Antidiure

- urie, urie

- clairance cisturie

CKD-EP

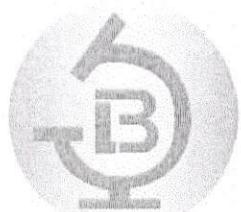
Dr. Noureddine ELMGHABBAR
NEPHROLOGUE
15, Rue Pasquier, Bd. Abdalmoumen
Tél: 05 22 99 43 79/80 - Casablanca

Laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux
Dr. EJ-JENNANE Zineb
Médecin Biologiste
280, Bd. Bordeaux RDC Bourgogne-Casa
Tél: 0522 22 30 37 - Fax: 0522 22 39 48
TP: 0522 22 30 38 - N°: 422030

CENTRE D'HEMODIALYSE LE PLATEAU

15, Rue Pasquier, Bd Abdalmoumen, Casablanca • Patente : 34712911 • CNSS : 2593508 • I.F.: 42202641
ICE : 001634861000058 • Tél.: 0522 99 43 79/80 • Fax: 0522 23 47 32 • E-mail : c.leplateau@gmail.com

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BORDEAUX



LABORATOIRE BORDEAUX

Dr. EJ JENNANE ZINEB : Médecin Biologiste

280, Bd Bordeaux, RDC - 20040 - CASABLANCA

Tél : 0522 22 30 37 / 08 08 35 31 54 Fax : 0522 22 29 62

Site web: www.labobordeaux.com Email:laboratoirebordeaux@gmail.com

TP : 35460318 IF :15269526 RC : 422030 INPE : 093061190 ICE : 000232167000019

FACTURE N° : 230100016

Casablanca le 03-01-2023

Mr AOUAD Mhamed

Demande N° 2301030019

Date de l'examen : 03-01-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
	MDRD (Clairance créatinine estimée)	B50	B
0111	Créatinine	B30	B
0135	Urée	B30	B
0241	Cytologie, culture, identification	B90	B
0242	Antibiogramme	B60	B

Total des B : 260

TOTAL DOSSIER : 370.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante-dix dirhams

Laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux
Dr. EJ-JENNANE Zineb
280, Bd Bordeaux RDC Biogiste
Tél : 0522 22 30 37 - Fax : 0522 22 29 62
TP: 35460318 - RC: 422030



LABORATOIRE BORDEAUX

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

مختبر التحاليل الطبية ببوردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biologiste

Biochimie | Hématologie | Hémostase | Immunologie | Hormonologie
Bactériologie | Parasitologie | Mycologie | Virologie | Biologie de la reproduction



Dossier : 2301030019
Prélèvement du : 03-01-2023
Edition : 04-01-2023

Mr AOUAD Mhamed

Né(e) le 11-12-1943

Code Patient 2110090018

Médecin Dr ELMGHABBAR NOUREDDINE

BIOCHIMIE SANGUINE

Automate COBAS C111

Urée

(Test cinétique utilisant l'uréase et la glutamate déshydrogénase)

0.58 g/L

9.66 mmol/L

(0.10-0.50)

(1.67-8.33)

Créatinine

(Test colorimétrique cinétique ,méthode de Jaffé.)

09-10-2021

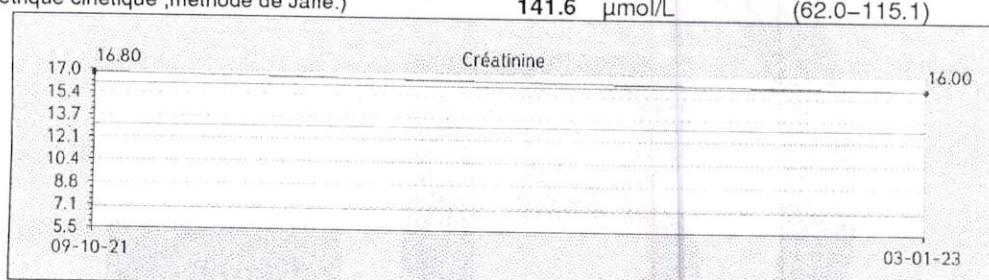
16.80

16.00 mg/L

141.6 µmol/L

(7.00-13.00)

(62.0-115.1)



Clairance de la Créatinine estimée (Formule MDRD)

Formule= $186.3 \times (\text{Créatininémie (mg/l)} / 10)^{-1.154} \times \text{âge}^{-0.203} \times 0,742$ (si sexe féminin) $\times 1,21$ (si non caucasien))

Clairance (caucasien)

45 mL/min

Clairance (non caucasien)

55 mL/min

DFG selon CKD-EPI

40 ml/min/1.73m²

Demande validée biologiquement par : Dr. Zineb EJ JENNANE

Laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux
Dr. EJ-JENNANE Zineb
Médecin Biologiste
20 Bd Bordeaux RDC Bourgogne Casablanca

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04



LABORATOIRE BORDEAUX

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

مختبر التحاليل الطبية ببوردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biologiste

Biochimie | Hématologie | Hémostase | Immunologie | Hormonologie
Bactériologie | Parasitologie | Mycologie | Virologie | Biologie de la reproduction

Dossier : 2301030019

Mr AOUAD Mhamed

Le 03-01-2023

Clairance de la créatinine estimée (Formule de Cockcroft)

Formule = $(140 - \text{Age}) \times \text{Poids} \times K / 7.2 \times \text{créatininémie en mg/l}$ (avec $k = 1$ chez l'homme, $k = 0.85$ chez la femme)

Poids 89 kg

Débit de filtration glomérulaire 47.13 mL/min (>60.00)
(Clairance de la créatinine estimée selon la formule de Cockcroft)

Interprétation du DFG en mL/min selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < 15 mL/min

BACTERIOLOGIE-PARASITOLOGIE

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

Date de recueil	03-01-2023
Type de recueil	2ème jet
Lieu de receuil	Au laboratoire
Aspect	Légèrement trouble
Culot	Moyen

Demande validée biologiquement par : Dr. Zineb EJ JENNANE
Laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux
Dr. EJ-JENNANE Zineb
Médecin Biologiste
280, Bd Bordeaux RDC Bourgogne Casp

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04

Page : 2/3

280, Bd Bordeaux, RDC - C.P : 20040 - Bourgogne - Casablanca / Tél.: 05 22 22 30 37

Fax.: 05 22 22 29 62 - E-mail : laboratoirebordeaux@gmail.com / Site web : www.labobordeaux.com

TP : 35460318 - IF : 15269526 - RC : 422030 - CNSS : 4782620 - ICF : 000232167000010 - INDE : 002061100



LABORATOIRE BORDEAUX

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES BORDEAUX

مختبر التحاليل الطبية بـ وردو

Dr. Zineb EJ JENNANE : Médecin Biologiste

Biochimie	Hématologie	Hémostase	Immunologie	Hormonologie
Bactériologie	Parasitologie	Mycologie	Virologie	Biologie de la reproduction

Dossier : 2301030019

Mr AOUAD Mhamed

Le 03-01-2023

Examen chimique (recherche)

Sucre	Recherche négative
Protéines	POSITIVE + + +
Acétone	Recherche négative
Nitrites	Recherche négative
pH (potentiel hydrogène)	6
Densité	1.025
	07-12-2022
	1.020

Examen microscopique

Leucocytes	2 000 / ml	(0-10 000)	1 000
Hématies	58 000 / ml	(<1 000)	39 000
Cellules épithéliales	Rares		
Cylindres	Absence		
Cristaux	Absence		
Levures	Absence		
Trichomonas	Absence		
Examen direct	Présence de quelques Bacilles à Gram positif et rares Cocci à gram positif.		

Culture

(Cultures sur milieux de CLED)

Cultures

< 10³ UFC/ml. Cultures stériles après 24h d'incubation à 37°C. Hématurie sans germes. Autre origine probable ou infection décapitée par antibiothérapie préalable. A confronter au contexte clinique.

Demande validée biologiquement par : Dr ZINEB EJ JENNANE

Laboratoire d'Analyses Médicales Bordeaux
Dr. ZINEB EJ JENNANE
280, Bd Bourdonne RDC Bourgogne Casablanca
Médecin Biologiste

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 71 45 29 04